

Autorisations :

- J'autorise mon enfant à sortir seul après la journée d'accueil,
Précisez les jours et horaires : Oui Non
- J'autorise mon enfant à prendre un moyen de transport en commun dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires. Oui Non
- J'autorise mon enfant à participer aux sorties organisées par l'équipe d'animation Oui Non
- J'autorise la prise et la publication de photographies de mon enfant pour les activités, le site internet, le bulletin municipal, réseaux sociaux Oui Non
- J'autorise la prise en photo de mon enfant pour les activités et de l'affichage dans le centre Oui Non
- J'autorise mon enfant à être maquillé Oui Non
- J'autorise la prise en charge de mon enfant par un service d'urgence (pompiers, SAMU), le transport aux urgences de mon enfant, suivant la gravité de la blessure, pour que puisse être pratiquée toute hospitalisation ou intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur mon enfant Oui Non

Je soussigné,, certifie l'exactitude des renseignements et m'engage à signaler toute modification portant sur la fiche sanitaire de mon enfant

Fait à JARGEAU, le.....
Signature du représentant légal :



En revanche, l'inscription représente un engagement de votre part, toute annulation après la période d'inscription devra être justifiée. Conformément à notre règlement, après le 30 juin 2025, toute annulation vous sera facturée intégralement.

Date limite des inscriptions fixée au dimanche 16 mai, sous réserve des places disponibles - **Aucun formulaire ne sera accepté par les responsables périscolaires !**

Le coupon est à retourner par mail, uniquement à l'adresse : clair-soleil@jargeau.fr